



BAROMÈTRE ÉCONOMIQUE DE PLURICONSEIL

12 novembre 2014

Enquête réalisée par PluriConseil du 3 au 5 novembre 2014 auprès d'un échantillon représentatif de 30 analystes économiques et financiers.

ANALYSE

Promesses contre promesses

Par Eric NG PING CHEUN

Si les deux blocs politiques n'ont pas encore publié leur programme économique, on connaît d'ores et déjà quelques grandes promesses d'ordre économique. On en retiendra l'augmentation de la pension de base à Rs 5 000, le pari de créer entre 60 000 et 75 000 emplois durant les cinq prochaines années, l'introduction d'un salaire minimum national et la création d'une allocation pour les diplômés chômeurs. A cela on peut ajouter le projet de métro léger, puisqu'il y existe une différence d'appréciation entre les deux protagonistes.

Evidemment, l'économie est bien plus complexe que ces quelques idées. En politique, on met en avant, et avec beaucoup d'emphase, ce qui frappe les esprits. On ne va pas s'embarasser de ce qui touche aux enjeux fondamentaux de l'économie, à savoir les orientations fiscales, les choix monétaires et les réformes structurelles. C'est parce que ces sujets-là, soit ils n'accrochent pas, soit ils sont compliqués à comprendre. Ainsi va la démocratie.

Les deux principaux adversaires se sont prononcés en faveur d'un salaire minimum, mais ils sont divisés sur les modalités de son application. Quoi qu'il en soit, un salaire minimum national entraînera une hausse artificielle des salaires dans tous les secteurs. Comme celle-ci ne sera pas dictée par une augmentation correspondante de la production nationale, les prix vont monter. Outre le problème d'inflation, les entreprises qui se retrouvent en difficulté financière vont licencier, voire fermer. Le chômage grimpera, et l'économie ralentira.

Le salaire minimum a pour effet de rétrécir l'éventail des salaires au sein d'une entreprise. Ceux dont le salaire est un peu plus élevé que le minimum ne progresseront pas rapidement sur l'échelle des salaires. Car l'entreprise cherchera à maintenir le coût total des salaires. En d'autres mots, la progression salariale de certains se fera au détriment des autres salariés, qui seront ainsi démotivés. Si la productivité de ces derniers stagne, voire recule, le résultat de l'entreprise se détériorera, et le coût salarial deviendra un handicap.

Une co-existence entre salaire minimum et allocation-chômage risque d'être tumultueuse. Qui empêchera un employeur de rémunérer un jeune frais émoulu de l'université au salaire minimum, qui deviendra l'ultima ratio de toute offre salariale ? Au cas où le montant du salaire minimum serait légèrement supérieur aux Rs 3 000 de l'allocation-chômage, le diplômé chômeur préférerait rester sans emploi. Ne créons pas du chômage volontaire !

Cependant, l'allocation-chômage proposée ici serait atypique en ce sens qu'elle n'encouragerait pas les diplômés à demeurer au chômage, mais plutôt à suivre

une formation qui leur permettrait éventuellement d'avoir un emploi. La formation serait sans doute à durée déterminée, car elle est coûteuse. Mais l'allocation-chômage serait-elle aussi limitée dans le temps ?

Selon Statistics Mauritius, on avait 9 800 diplômés chômeurs au deuxième trimestre de 2014. S'il fallait leur accorder Rs 3 000 par mois pendant un an, cela coûterait Rs 353 millions au budget de l'Etat. Ne serait-il pas mieux d'utiliser cet argent pour aider les petites entreprises à recruter des diplômés en vue d'améliorer leur gestion ? Il convient de promouvoir un changement de mentalité parmi ceux qui ne veulent pas travailler pour une petite firme.

Avec le salaire minimum et l'allocation-chômage, il serait encore plus ardu de créer au moins 60 000 emplois sur cinq ans. Même sans ces deux facteurs, la création d'emplois ne se fera pas aisément si les conditions économiques sont inappropriées. Il faudra une amélioration sensible de nos marchés d'exportation et l'adoption de réformes qui renforcent la compétitivité de notre économie. Or l'incertitude règne toujours tant au regard de l'environnement externe que de la volonté politique d'enlever les obstacles locaux.

Pour sûr, l'économie mauricienne continuera à générer des emplois, mais pas suffisamment pour financer une excroissance de l'Etat-Providence. Une hausse conséquente de la pension de base ne ferait que rendre son financement futur encore plus insoutenable dans un pays où le nombre d'actifs par retraité ne cesse de diminuer chaque année. On peut comprendre que l'indexation de la pension de base sur le taux d'inflation a pour résultat un appauvrissement relatif des retraités par rapport aux actifs, ces derniers bénéficiant d'augmentations de salaires supérieures à la progression des prix.

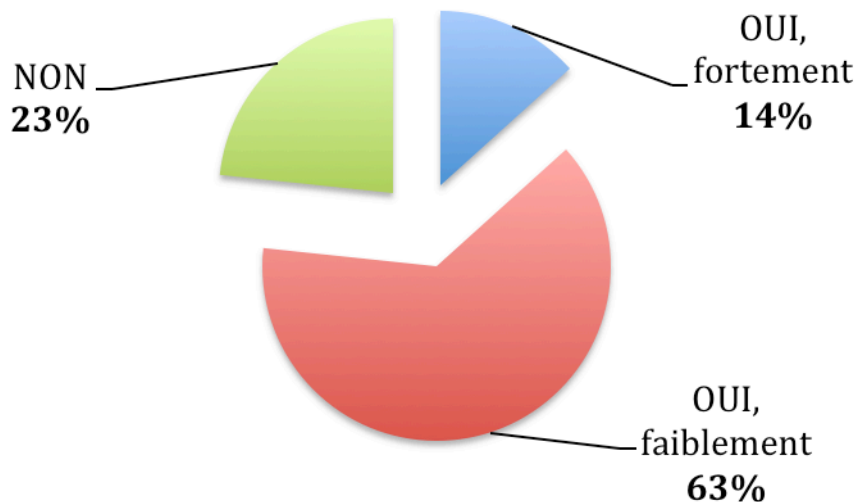
Pour que le pouvoir d'achat des retraités ne se réduise pas par rapport aux actifs, on peut réévaluer la pension de base chaque année en fonction de l'évolution du salaire moyen. Statistics Mauritius publie les salaires moyens au 31 mars de l'année dans les grands établissements. Il y a eu une hausse globale de 10,3% de 2012 à 2013, et de 4,9% de 2013 à 2014 – des taux supérieurs à l'indice des prix. Une pension de base augmentée au même taux que le salaire moyen global serait tout à fait raisonnable.

Reste le projet de métro léger qui, s'il se concrétise, alourdira d'autant plus le fardeau des contribuables qu'il s'avérera non rentable même sur une période d'amortissement de 50 ans. Il va à l'encontre de l'équité inter-générationnelle et de l'équité fiscale entre les citoyens urbains et ruraux. Aussi, les ressources financières sont soumises à la loi économique de la rareté, qui s'applique même dans une situation d'excès de liquidités. Entre les armes et les aliments, entre le métro léger et l'accès à l'eau en continu, l'économie est affaire de choix. Qu'elle reprenne au moins sa place dans la vie du pays.

(www.pluriconseil.com)

1) Pensez-vous que le programme et l'équipe économiques de chaque bloc politique influenceront les votes des électeurs ?

L'influence du programme et de l'équipe économiques



Faible influence des propositions économiques

La très grande majorité des personnes interrogées pensent que le programme et l'équipe économiques des partis politiques influenceront les électeurs aux prochaines élections générales. Un économiste affirme que « *most voters want to know how jobs will be created, how their lives will improve, and how to reduce poverty* ». Toutefois, les propositions économiques auront une faible influence sur l'électorat, selon 63% d'analystes. L'agenda économique n'est pas encore le critère principal des votants, puisque « *Muritians tend to vote with a political or emotional bias* ». Beaucoup votent toujours aveuglément.

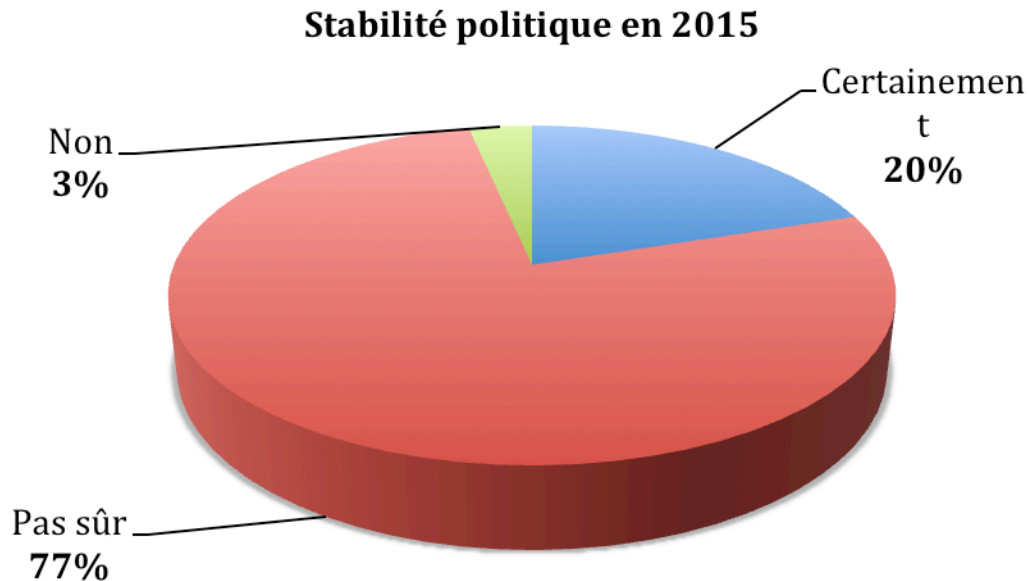
2) Selon vous, quelle majorité parlementaire sera suffisante pour qu'un gouvernement applique des réformes économiques courageuses ?

36 à 44 députés	27%
45 à 52 députés	50%
53 à 60 députés	23%

Une majorité de deux tiers est forte

Pour la plupart des analystes, il n'est pas nécessaire d'avoir une majorité de trois quarts, qui est constituée de 53 députés sur 70, pour qu'un gouvernement engage des réformes économiques courageuses. Un répondant sur deux est d'avis qu'un gouvernement est suffisamment fort avec une majorité de deux tiers, soit entre 45 et 52 députés. En fait, ce qu'il faut avoir, ce n'est pas la force numérique, mais « *the guts and will to bring reforms* ». Il faut aussi savoir « *buy in* » la population aux mesures de réforme. Et c'est toujours au début de son mandat qu'un gouvernement doit prendre des décisions difficiles, notamment sur la fiscalité, sur le secteur public et sur les marchands ambulants...

3) Anticipez-vous une stabilité politique favorisant la relance de l'économie durant l'année 2015 ?



La politique génératrice d'incertitudes

77% des analystes ne sont pas sûrs que la première année suivant les élections du 10 décembre 2014 sera marquée par une stabilité politique nécessaire à la relance de l'économie. Une petite victoire de l'un ou de l'autre bloc accoucherait d'un gouvernement plutôt faible. Une large victoire, qui n'est toutefois pas totale, pourrait déboucher sur des divergences au sein de l'alliance gagnante. Seul un 60-0 garantirait la stabilité politique, mais encore faudrait-il que les gouvernants concentrent leur esprit sur l'économie. Bref, l'incertitude qui plane actuellement sur le monde des affaires ne se dissipera pas de sitôt.

4) Selon vous, le nombre total d'emplois pouvant être créés durant les cinq prochaines années s'élèvera...

Jusqu'à 40 000	50%
Jusqu'à 50 000	37%
Jusqu'à 60 000	10%
Plus de 60 000	3%

Pas plus de 50 000 emplois créés

Selon Statistics Mauritius, le nombre d'emplois créés aura été de 6 800 en 2012, de 16 300 en 2013 et de 7 500 en 2014, soit un total de 30 600 emplois durant les trois dernières années, période pendant laquelle la croissance économique a été de 3,4% en moyenne. Pour 87% des personnes interrogées, notre économie ne pourra pas générer plus de 50 000 emplois au cours des cinq prochaines années (2015 à 2019). Un spécialiste sur deux place même la barre à 40 000. Cependant, insiste un économiste, « *a higher job creation level is not to be discounted in case timely and bold measures are taken to boost economic growth substantially* ».

5) Un salaire minimum national appliqué uniformément à tous les secteurs...

Stimulera la croissance économique	17%
Sera soutenable pour les entreprises	23%
Favorisera le chômage	60%

Le salaire minimum détruit l'emploi

Pour trois analystes sur cinq, un salaire minimum fixé par l'Etat pour tous les secteurs de l'économie favorisera le chômage. Car le poids de l'augmentation salariale pèsera lourdement sur la situation financière des entreprises en général. D'autres disent, au contraire, que les firmes seront en mesure de soutenir l'existence d'un salaire minimum national qui, d'ailleurs, stimulera la croissance de l'économie. Selon une économiste, « *the propensity to consume is higher among the low income earners, and an increase in their revenue will stimulate consumption, and business will pick up* ». Mais ce serait une mauvaise approche que d'utiliser le salaire minimum pour essayer d'éradiquer la pauvreté.

6) Quelle doit être la préoccupation majeure autour de la pension de base ?

Le montant approprié de la pension	7%
Le financement futur de la pension	73%
Le caractère universel de la pension	20%

Inquiétude autour du financement de la pension

C'est le financement futur de la pension de base (*Basic Retirement Pension*) qui préoccupe en premier lieu la grande majorité de nos analystes. Pour éviter des difficultés financières, « il est temps de repousser le paiement à l'âge de 65 ans, ou de payer une pension réduite à l'âge de 60 ans, si nous ne voulons pas le ciblage ». Justement, le caractère universel de la pension interpelle aussi nos spécialistes, bien plus que le montant approprié de la pension. En fait, les trois sujets de préoccupation sont liés, car le montant et l'universalité de la pension détermineront son financement futur. Avec le vieillissement de la population, « *there might not be enough new entrants to pay for the retirees* ».

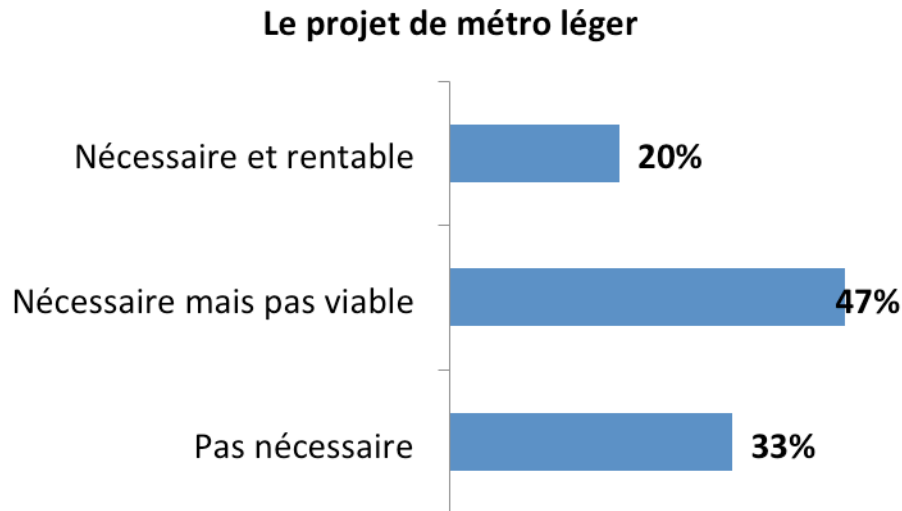
7) Pensez-vous que le poids actuel des multiples prélèvements dans le prix des carburants est...

Justifié pour financer les subventions	27%
Injustifié mais nécessaire	33%
Injustifié et trop lourd	40%

Injuste taxation des carburants

Seulement 27% des répondants trouvent justifié le poids actuel des taxes dans le prix des carburants à la pompe. Celles-ci, utilisées par l'Etat pour subventionner le riz, la farine, le gaz ménager et divers projets, sont injustifiées mais nécessaires pour un tiers des sondés, sinon trop lourdes pour deux analystes sur cinq. C'est trop facile d'imposer ainsi des taxes, jusqu'à créer une sorte de « *government cash cow* ». Un expert-comptable remet en question le *Bus Recovery Account* en se demandant au nom de quelle logique des sociétés commerciales reçoivent des subventions pour renouveler leurs flottes d'autobus.

8) Que pensez-vous du projet de métro léger, considérant que l'Etat ne subventionne pas le prix du ticket ?



Le métro léger pas viable

Deux tiers des analystes estiment nécessaire d'avoir le métro léger. Cependant, 47% des sondés pensent que le projet au coût de Rs 25 milliards ne sera pas viable, alors que 20% croient qu'il sera rentable à long terme. Sa rentabilité dépendra « d'autres mesures comme le péage pour les voitures qui entrent dans Port Louis », mais aussi de « *several parameters such as the pricing policy, financing and implementation structure* ». Sinon, le métro léger n'est pas nécessaire du moment qu'on améliore le système de transport public et qu'on introduise le *flexitime* dans les bureaux et dans les écoles.

Enquête réalisée par PluriConseil du 3 au 5 novembre 2014 auprès d'un échantillon représentatif de 30 analystes économiques et financiers.

PluriConseil Ltd

Business Registration number: C08052270

Managing Director: Eric Ng Ping Cheun

Address: 38, Aldrin Street, Pointe aux Sables, Mauritius

Telephone: +230 2136719

Fax: +230 2342761

E-mail: pluriconseil@orange.mu

Website: www.pluriconseil.com

Any part of this document shall not be published, reproduced or transmitted, in any form or by any means, to a third party, without the prior written permission of PluriConseil Ltd, the Copyright holder.

The information contained in this document have been arrived at from sources which PluriConseil Ltd believed to be reliable and in good faith, but no representation or warranty expressed or implied is made as to their accuracy, completeness or correctness.

The opinions contained in this document are published for the assistance of recipients, but PluriConseil Ltd accepts no liability whatsoever for any direct or consequential loss arising from any use of this document and its contents.